

Accès au financement et à l'entrepreneuriat agricole

**LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS ET BOA-TOGO SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT** Page 4



Togo / Civisme

**COMBATTRE À TOUT PRIX LE PHÉNOMÈNE DES DÉPOTOIRS SAUVAGES ET LE REJET DES DÉBRIS BOUEUX DANS LES CANIVEAUX** Page 4



N° 868 du 26 juin 2024 Prix 250 F cfa

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité



OTR

FEDERER POUR SATIR  
www.otr.tg

Togo-V<sup>ème</sup> République

# Constitution

Dispositions Transitoires

# DES GARANTIES DE LA CONTINUITÉ INSTITUTIONNELLE

**Opinion**

**L'HYPOCRITE COMBAT PANAFRICAIN DE FRANKLIN NYAMSI ET DE NATHALIE YAMB** Page 2



Sécurité routière au Togo

**DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE DÉSORMAIS SUR NOS ROUTES POUR TRAQUER LES CONTREVENANTS** Page 3



## Opinion

# L'HYPOCRITE COMBAT PANAFRICAIN DE FRANKLIN NYAMSI ET DE NATHALIE YAMB

Le panafricanisme, une idéologie prônant l'unité et la solidarité entre les nations africaines, s'est souvent heurté à des réalités politiques et économiques complexes. Au centre de ce mouvement, certaines figures se présentent de nos jours, comme les champions de cette cause noble que les Kouami Nkruma, les Sylvanus Olympio et bien d'autres ont eu à défendre en leur temps et qui leur ont coûté cher.

Cependant, une analyse plus approfondie des comportements de ceux qui ont emboîté le pas de ces grandes figures africaines, révèle parfois des contradictions et des intentions questionnables.

Parmi eux, Franklin Nyamsi et Nathalie Yamb en sont des exemples notables. Ces personnalités, originaires du Cameroun, semblent souvent délaisser les enjeux internes de leur propre pays pour s'attaquer à d'autres nations africaines.

La Dualité du Discours Panafricaniste Franklin Nyamsi, un Professeur en Exil

Franklin Nyamsi, intellectuel et enseignant de philosophie, s'est imposé comme une voix influente sur les questions politiques africaines. Il critique souvent les gouvernements d'autres pays africains tout en négligeant les problèmes internes du Cameroun, tels que la crise anglophone, la corruption endémique, et les violations des droits de l'homme. En s'attaquant à des figures politiques comme Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire, Faure Gnassingbé du Togo, Bassirou Diomaye faye du Sénégal, Nyamsi semble détourner l'attention des graves défis auxquels son propre pays fait face.

De même Nathalie Yamb que certains appellent ironiquement « dame de Sochi », une autre activiste et conseillère de Mamadou Koulibaly, un politicien ivoirien, est également connue pour ses prises de position vigoureuses contre l'influence française en Afrique. Cependant, ses critiques se concentrent principalement sur les autres pays, tandis que les problèmes socio-économiques et politiques du Cameroun, son pays d'origine, restent largement ignorés.

Yamb se présente comme une défenseuse des droits et de la souveraineté africaine, mais cette posture soulève des questions quant à son engagement réel envers les luttes de son propre peuple. Les Conséquences de cette hypocrisie de ces figures se manifestent de plusieurs façons.

En premier lieu, leur déconnexion des réalités locales au Cameroun

montre un manque de véritable engagement envers leur propre pays. En négligeant les problèmes nationaux, ils perdent en crédibilité et en légitimité auprès de ceux qui subissent quotidiennement les défis de la vie au Cameroun. De plus, leur focalisation sur d'autres nations africaines n'est-elle pas une stratégie de diversion, pour détourner l'attention des véritables problèmes internes de leur pays d'origine le Cameroun ?

Voilà des comportements susceptibles d'engendrer des tensions et des divisions inutiles entre pays africains, allant à l'encontre de l'esprit de solidarité prôné par le panafricanisme.

Pour que le panafricanisme soit une force de transformation positive, il est crucial que ses partisans soient authentiques et cohérents dans leurs actions. Les gens comme Franklin Nyamsi et Nathalie Yamb doivent réévaluer leurs priorités et s'assurer que leur engagement ne soit pas seulement verbal mais aussi pratique et centré sur les réalités locales de leurs pays d'origine.

Il est essentiel que les intellectuels et les activistes panafricanistes travaillent d'abord à résoudre les problèmes internes de leurs pays avant de critiquer les autres. Cette approche renforcerait non seulement leur crédibilité, mais aussi l'efficacité de leurs actions sur le continent.

Somme toute, le panafricanisme ne peut prospérer que sur la base d'un engagement sincère et d'une action cohérente. Que ceux qui s'engagent assument leurs responsabilités envers leur propre pays avant de prétendre parler pour tout le continent. Le véritable panafricanisme commence à la maison, avec des efforts pour améliorer les conditions locales, promouvoir la justice et l'égalité, et construire une Afrique unie sur des bases solides et authentiques.

**Bouraïma**

Coopération

## RÉUNION D'ÉCHANGES AVEC DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Madame le ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson, a présidé le mercredi 19 juin

chef de l'Etat remercié les partenaires techniques et financiers pour leur soutien constant et surtout pour les riches contributions ayant marqué les discus-



2024, une réunion d'échanges avec un premier groupe de partenaires techniques et financiers.

Cette rencontre qui se veut périodique a pour objectif de faire l'état de la coopération et d'identifier les principaux défis relatifs aux différents projets de développement et ceci pour plus de célérité dans l'exécution desdits projets

sions.

Elle a réitéré la forte volonté du gouvernement sous le leadership du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé de créer toutes les conditions pour une mise en œuvre accélérée des différents projets en partenariat avec leurs différentes institutions afin de garder la dynamique du



avec des impacts significatifs.

Au cours de cette séance de travail, il ressort globalement que l'aide publique au développement s'est établie sur la période 2018-2022 à environ 3 000 millions de dollars US soit environ 2 000 milliards de francs CFA.

Dans le contexte économique actuel que traversent les pays, marqué par des conditions de financement beaucoup plus difficiles, et en vue de coordonner et rationaliser efficacement les différentes interventions pour une optimisation des ressources, le gouvernement vient de redynamiser la Plateforme dont la nouvelle monture sera présentée aux partenaires dans les prochains jours.

Madame Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, a, au nom du

développement économique, social et inclusif conformément aux axes de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025.

Les partenaires techniques et financiers, de leur côté, ont réaffirmé leur disponibilité à accompagner le Togo dans ses efforts de développement. Ils ont promis d'œuvrer en interne en vue de soumettre les propositions pertinentes visant à renforcer la coordination ainsi que la coopération aussi bien multilatérale que bilatérale.

Enfin, les partenaires techniques et financiers ont été invités à actualiser les données statistiques (socio-économiques et démographiques) sur leurs différents canaux afin de mieux faire ressortir les évolutions récentes notées au niveau du pays.

Togo-République / Dispositions Transitoires

## DES GARANTIES DE LA CONTINUITÉ INSTITUTIONNELLE

Le 6 mai 2024 marque une date historique pour le Togo avec la promulgation de la constitution de la Ve République par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Une loi, faut-il le rappeler, votée par la majorité des députés à l'assemblée nationale (87/91) le 19 avril 2024.

Ce nouvel acte fondamental incarne non seulement un renouvellement des engagements républicains du Togo, mais aussi, une adaptation nécessaire aux dynamiques contemporaines de gouvernance.

Mais avec ce nouveau chapitre, certains se posent la question, à raison, d'ailleurs, de savoir comment devraient être mises en place les articles 95, 96 et 97 des dispositions transitoires de cette constitution, illustrent comment la continuité des institutions républicaines devrait s'opérer.

En effet, l'entrée dans la Ve République au Togo s'inscrit dans un contexte de réformes profondes visant à renforcer la démocratie, l'état de droit, et la stabilité institutionnelle. Cette nouvelle constitution est le fruit d'un processus de

consultation nationale, reflétant les aspirations du peuple togolais pour une gouvernance plus inclusive et transparente.

Dans cette nouvelle constitution, les dispositions transitoires sont conçues pour assurer une transition fluide entre l'ancien et le nouveau cadre constitutionnel. Ces dispositions visent à éviter tout vide juridique et institutionnel, garantissant ainsi la continuité et la stabilité des institutions républicaines.

Selon l'article 95 de cette nouvelle Constitution, les institutions de la République doivent être mises en place dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution. "Les institutions de la République prévues par la présente Constitution sont mises en place dans un délai n'excédant pas douze (12) mois à compter de la date de son entrée en vigueur", précise l'article 95 de la constitution de la 5ème république.

S'agissant des institutions, la nouvelle constitution indique que durant la période de 12 mois, toutes les institutions de la République, y

compris celles du système judiciaire, continuent de fonctionner selon les dispositions de la Constitution du 14 octobre 1992 révisée

" Dans l'intervalle, les institutions de la république y compris celles du système judiciaire sont maintenues en fonction selon les dispositions de la constitution du 14 octobre 1992 révisée. Le mandat des membres de l'assemblée nationale en fonction expire le jour de la première réunion des membres de l'assemblée nationale élus. Les membres de la cour constitutionnelle restent en fonction jusqu'à l'installation des nouveaux membres" (Article 96).

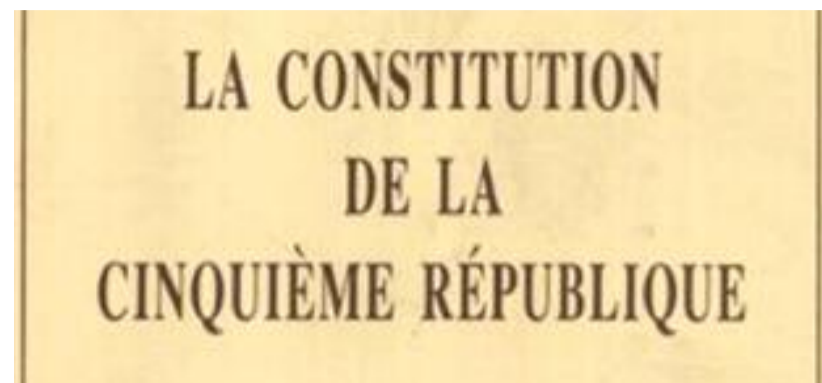
Pour ce qui est du président de la république en fonction, ses pouvoirs restent continus lors de la promulgation de la nouvelle Constitution et expirent après l'entrée en fonction du Président du Conseil et l'élection du nouveau Président de la République. "Les pouvoirs du Président de la République en fonction au moment de la promulgation de la présente Constitution ne viendront à expiration qu'après l'entrée en fonction du président du

Président du Conseil et de l'élection du Président de la République"(Article 97).

Pour rappel, la constitution de la Ve République, introduit plusieurs innovations visant à renforcer la

et une plus grande proximité entre les gouvernants et les gouvernés.

La promulgation de la constitution de la Ve République par le Président Faure Gnassingbé le 6 mai 2024 repré-



démocratie et l'état de droit au Togo.

Ainsi, elle consacre un ensemble de droits et libertés fondamentaux, incluant des protections accrues pour les droits de l'homme et des mécanismes de recours plus robustes pour les citoyens.

En outre, la Ve République met en place un équilibre plus marqué entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, avec des mécanismes de contrôle et de contrepoids renforcés pour prévenir les abus de pouvoir.

Enfin, la nouvelle constitution promeut une décentralisation accrue, permettant une meilleure participation des collectivités locales à la gestion des affaires publiques

sente un tournant majeur pour le Togo. Les dispositions transitoires jouent un rôle crucial en assurant la continuité des institutions républicaines tout en permettant une adaptation aux nouvelles réalités constitutionnelles. En garantissant un cadre stable et prévisible, ces dispositions permettent au Togo de naviguer sereinement vers un avenir plus démocratique et prospère, en phase avec les aspirations de son peuple.

L'entrée en vigueur de cette nouvelle constitution est donc une étape essentielle dans le processus de consolidation démocratique du Togo, offrant une base solide pour les réformes futures et l'évolution institutionnelle du pays.

*Bouraima*

Sécurité routière au Togo

## DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE DÉSORMAIS SUR NOS ROUTES POUR TRAQUER LES CONTREVENANTS

Au Togo, le Ministère de la Sécurité et de la protection civile, vient de franchir une étape importante dans la lutte contre l'insécurité routière à Lomé, en déployant un nouveau système de caméras de surveillance. Ce dispositif moderne a pour objectif de combattre les excès de vitesse et les infractions aux feux tricolores, des infractions trop souvent à l'origine d'accidents tragiques dans la capitale togolaise.



et en enregistrant les vitesses des véhicules, elles facilitent le travail des forces de l'ordre et renforcent la capacité du Ministère de la Sécurité à sanctionner efficacement les contrevenants.

L'excès de vitesse et le non-respect des feux tricolores ont toujours été des facteurs majeurs de mortalité sur les routes togolaises. En 2023, ces deux types d'infractions ont été à l'origine de nombreux accidents, causant des

pertes en vies humaines et des blessures graves.

Selon les derniers chiffres publiés par la police nationale, le bilan des accidents de la route au troisième trimestre de 2023 s'élève à 117 décès. Bien que tragique, cette statistique marque notamment une baisse notable de près de 20%, par rapport aux 145 victimes du trimestre précédent. Mais, il fallait en faire plus afin de réduire significativement les nombres d'accidents

et donc le nombre de morts sur nos routes. D'où l'initiative des autorités en charge de la sécurité et de la protection civile.

L'implantation des caméras de surveillance s'inscrit dans une démarche préventive visant à réduire ces incidents. En dissuadant les conducteurs imprudents et en incitant au respect du Code de la route, ces dispositifs contribuent directement à sauver des vies.

Les premières observations montrent déjà une modification positive du comportement des automobilistes à Lomé. La simple présence des caméras incite les conducteurs à respecter les limites de vitesse et les feux de signalisation.

Les statistiques mondiales montrent que la surveillance par caméra entraîne généralement une réduction significative des infractions et des accidents. Si ces tendances se

confirment à Lomé, nous pouvons espérer une amélioration notable de la sécurité routière.

Le Ministère de la Sécurité mérite des félicitations pour cette initiative audacieuse et prometteuse. En adoptant ces mesures, le gouvernement montre son engagement ferme en faveur de la protection de ses citoyens et de l'amélioration de la qualité de vie dans la capitale.

Nous espérons que ce projet sera étendu à d'autres villes du Togo et qu'il s'accompagnera de campagnes de sensibilisation pour éduquer les conducteurs sur l'importance du respect des règles de circulation. La sécurité routière est une responsabilité collective, et chacun d'entre nous doit y contribuer activement. Félicitations au Ministère de la Sécurité pour ce pas en avant vers des routes plus sûres pour tous.

*La rédaction*

Togo / Civisme

# COMBATTRE À TOUT PRIX LE PHÉNOMÈNE DES DÉPOTOIRS SAUVAGES ET LE REJET DES DÉBRIS BOUEUX DANS LES CANIVEAUX

*En dépit des efforts déployés par l'État togolais pour améliorer les infrastructures urbaines, notamment les caniveaux et les systèmes de drainage, un comportement incivique persistant parmi certains citoyens menace de réduire à néant ces avancées. Le phénomène des dépotoirs sauvages et le rejet des débris boueux dans les caniveaux se sont intensifiés, entraînant des conséquences dévastatrices, cas des inondations actuelles, pour la ville de Lomé et ses environs.*

Il est fréquent de voir dans plusieurs quartiers de la ville de Lomé et de ses environs, des caniveaux, construits pour drainer efficacement les eaux pluviales et prévenir les inondations, devenus de plus en plus obstrués par des déchets de toute nature. Les résidents, pour des raisons de commodité ou par pure négligence, jettent des débris boueux et d'autres ordures directement dans ces infrastructures. Ce comportement irresponsable bloque les systèmes de drainage, transformant les caniveaux en véritables dépotoirs à ciel ouvert.

Avec cette obstruction des caniveaux, il y a des répercussions directes et immédiates sur la gestion des eaux pluviales. Lors des fortes pluies, les eaux ne peuvent plus s'écouler correctement, entraînant des inondations qui causent des dommages

importants aux habitations, aux routes et aux autres infrastructures publiques. Ces inondations récurrentes ont également des conséquences sanitaires, favorisant la prolifération de maladies liées à l'eau stagnante.

Certes, la qualité et la conception de certaines infrastructures peuvent parfois être mises en cause. Plusieurs experts et citoyens ont exprimé des réserves quant à la durabilité et à l'efficacité de certains caniveaux construits. Certains estiment que des erreurs de conception et un entretien inadéquat par les autorités publiques contribuent également aux problèmes d'inondation. Cependant, ces critiques ne sauraient justifier le comportement incivique qui aggrave la situation.

Il est impératif que chaque citoyen prenne conscience de son rôle dans la préservation

de l'environnement urbain. Les infrastructures mises en place par l'État, bien qu'imparfaites, à certains endroits, sont essentielles pour le bien-être de tous. Les citoyens doivent comprendre que jeter des déchets dans les caniveaux revient à scier la branche sur laquelle ils sont assis.

Les autorités locales, de leur côté, doivent renforcer les campagnes de sensibilisation et mettre en place des mesures plus strictes pour punir les contrevenants. Des sanctions sévères doivent être appliquées à ceux qui transforment les caniveaux en dépotoirs. Par ailleurs, l'État doit également investir plus dans l'amélioration et l'entretien des infrastructures existantes pour répondre efficacement aux défis posés par les changements climatiques et l'urbanisation



croissante.

Avec la saison pluvieuse actuellement, les villes de notre pays, et particulièrement Lomé, la capitale sont confrontées à des inondations. La lutte contre ces inondations et la préservation des infrastructures passent par une responsabilité

partagée. Chaque citoyen togolais doit agir avec civisme et respect pour les biens publics. Il est grand temps de cesser de jeter les débris boueux et autres déchets dans les caniveaux, afin de garantir un environnement sain et sécurisé pour tous.

LM

Accès au financement et à l'entrepreneuriat agricole

## LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS ET BOA-TOGO SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Le gouvernement togolais et Bank of Africa-Togo (BOA-Togo) ont signé le mercredi 19 juin 2024, à Lomé, une convention de partenariat. Cette

convention vise à favoriser l'accès au financement et à l'entrepreneuriat agricole pour un grand nombre de producteurs et autres acteurs des chaînes de valeur agricole.

La signature de cette convention de partenariat, selon le ministre Gbégbeni, est le fruit d'une série de rencontres tenues avec

les banques pour la mobilisation d'un financement adapté aux besoins des producteurs agricoles. « Il est question pour la BOA Togo de financer, sous forme de crédit remboursable, tous les projets éligibles sélectionnés par le ministère et entrant dans le développement des chaînes de valeur agricole, notamment la fourniture d'intrants, la prestation de services, la mécanisation, l'installation des systèmes d'irrigation, la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles », a-t-il indiqué, tout en précisant en outre que dans ce cadre partenarial, un lot de 50 tracteurs et accessoires est déjà acquis par la BKG et disposés dans les cinq régions économiques du pays.

« Ils sont destinés à être cédés à des producteurs emprunteurs, organisés en coopératives de prestation de services mécanisés afin d'apporter aux producteurs agricoles des réponses immédiates à leurs besoins en matériels et équipements pour les travaux d'aménagement et de labour, conformément aux missions des centres régionaux de mécanisation agricole (CRMA)

en cours de mise en place », a précisé le ministre pour qui la finalité est « de faire de l'agriculture togolaise, une agriculture productive, à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique des agriculteurs et de croissance du pays, comme le souhaite le chef de l'État, son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé ».

Antoine Lékpa Gbégbeni a exprimé, au nom des acteurs agricoles, toute la reconnaissance à BOA-Togo et particulièrement à son directeur général, pour l'aboutissement de cette initiative. Il a promis la détermination de son département à œuvrer pour le succès de ce partenariat.

« Nos services techniques ne ménageront aucun effort pour renforcer davantage le dispositif d'appui conseil aux différents acteurs agricoles et les accompagner pour le montage des dossiers cohérents, viables et bancables ainsi que pour une bonne éducation financière. Je lance un appel aux autres banques et institutions financières à faire confiance aux producteurs et à investir davantage

dans le secteur, avec des conditions particulières, souples et adaptées aux besoins des acteurs du secteur agricole », a laissé entendre le ministre.

Youssef Ibrahim, pour sa part, s'est dit conscient de leur responsabilité sociale et économique en tant qu'institution financière et banque citoyenne, et économique.

« Notre mission est de soutenir et de stimuler le développement du secteur agricole. Ce partenariat nous permet de mettre à disposition des ressources financières adaptées aux besoins spécifiques des agriculteurs. Nous avons mis en place des mécanismes de financement innovants et flexibles pour s'assurer que même les petits agriculteurs puissent bénéficier de cette initiative », a déclaré le directeur Général de BOA-Togo.

Youssef Ibrahim a remercié tous les partenaires pour leur engagement et leur collaboration et fait savoir qu'ensemble, sera ouverte, une nouvelle ère pour l'agriculture togolaise, une ère de prospérité, de modernisation et de durabilité.

La Rédaction



convention signée côté togolais par Antoine Lékpa Gbégbeni, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural, et côté BOA-Togo, par Youssef Ibrahim, Directeur Général de BOA-Togo, se situe dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route gou-

Progrès économique

## UN SCORE DE 97,5 SUR 100 POUR LE TOGO

Les avancées économiques constatées au Togo sont nombreuses. Elles sont engendrées par des initiatives ambitieuses sans cesse prises par le gouvernement.

La croissance économique est attendue à plus de 6 % en 2024 au Togo. Ces dernières années, le pays a réussi à stabiliser cette croissance, avec des taux annuels généralement positifs, soutenus par des réformes économiques et des investissements dans des secteurs clés tels que l'agriculture, le commerce, l'industrie manufacturière et les services.

### Infrastructures et réformes

Le pays a l'ambition d'être un hub logistique de référence dans la sous-région. Pour le devenir, des investissements sont réalisés dans les infrastructures, notamment la construction de routes, la modernisation du port autonome de Lomé et de l'aéroport international Gnassingbé Eyadema, les installations énergétiques...

En ce qui concerne les réformes économiques et institutionnelles, le Togo est maître dans la sous-région, même en Afrique toute entière. Les dirigeants ont entrepris plusieurs réformes visant à améliorer le climat des affaires, à renforcer la gouvernance et à promouvoir la transparence. Elles créent un environnement favorable aux investissements et à la croissance.

L'économie est de plus diversifiée avec la promotion des secteurs du tourisme, des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'industrie manufacturière, de l'entrepreneuriat des femmes, etc. Justement, point sur la gent féminine.

### Une forte inclusion des femmes

Le ministère du Développement à la base a célébré le 8 mars 2024, marquant la Journée internationale de la femme, avec les groupements d'épargne et de crédit de l'Anadeb. L'évènement a été placé sous le thème : « Investir en faveur des femmes : renforcer l'inclusion financière et la participation des femmes à la vie publique et politique ».

Il a été rappelé que le Togo a réalisé du progrès en matière de droits et d'investissement. Il se place donc au sommet des pays réformateurs en Afrique. En effet, selon le rapport Women, Business and Law 2024 de la Banque mondiale, le Togo a un score global de 97,5 sur 100.

C'est le score le plus élevé parmi les économies africaines. Un score qui met le Togo à la 1ère place sur le continent et à la 19e place au monde dans ses efforts pour éliminer les obstacles juridiques et réglementaires à l'emploi et à l'entrepreneuriat des femmes.

Le Togo est crédité de scores parfaits (100 sur 100) dans la quasi-totalité des indicateurs mesurés comme la mobilité, le lieu de travail, le salaire, le mariage, l'entrepreneuriat, les actifs et la pension. Les droits des femmes et leur participation à la vie publique sont forts.

## PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 24 JUIN AU 1ER JUILLET 2024

\*PHARMACIE BON PASTEUR\*  
☎91 43 44 84 44 Av. de la libération, en face de Brother Home

\*PHARMACIE STE RITA\*  
☎90 05 09 74 Rue avée, Doulassamé - Face Hôtel SANA

\*PHARMACIE CRISTAL\*  
☎97 07 12 32 Boulevard Hou hêt-Boigny

\*PHARMACIE OCAM\*  
☎92 85 99 55 Rue de l'ENTENTE

\*PHARMACIE KODJOVIAKOPE\*  
☎22 21 89 90 Avenue Duisbour

\*PHARMACIE JUSTINE\*  
☎96 80 09 31 291, Bd des Armées - Tokoin Habitat

\*PHARMACIE ST KISITO\*  
☎96 80 09 64 Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM

\*PHARMACIE LIBERATION\*  
☎96 80 69 35 Avenue Libération Prolongée

\*PHARMACIE RAOUDHA\*  
☎91 61 33 32 Situé au 4495 Boulevard Zio Hédranawoe, derrière TOGO 2000

\*PHARMACIE N.D. DE LA TRINITE\*  
☎98 46 50 88 Sise au 20 boulevard de la Paix à Super Taco

\*PHARMACIE FOREVER\*  
☎91 00 29 17 Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif

\*PHARMACIE SANTA MADONNA\*  
☎70 01 03 03 Kégué, face maison Kader Coubadja & Eglise catholique Ste Thérèse

\*PHARMACIE BIEN ETRE\*  
☎70 54 29 07 100, bd du haho, hedzranawoe, à côté de la station d'essence total

\*PHARMACIE LA RUCHE\*  
☎91 54 16 16 Attiéguou derrière la clôture de l'aéroport voie menant au Grand Contournement, non loin de l'école les Savoirs

\*PHARMACIE MADINA\*  
☎91 18 33 33 WUITI en face de la cité de la CNSS à côté de UTB Novissi

\*PHARMACIE FIDELIA\*  
☎96 80 09 18 Bè-Kpota route d'Attéguou, près de l'hôtel "LE REFERENTIEL"

\*PHARMACIE SARAH\*  
☎70 42 69 02 Près du centre de santé d'Adakpamé

\*PHARMACIE ELI-BERACA\*  
☎99 91 13 42 Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de poste

\*PHARMACIE LA REFERENCE\*  
☎96 80 09 96 Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéy, à côté du bar Madiba

\*PHARMACIE BONTE\*  
☎96 80 09 00 Route de SEGBE, Wongnomé-Adidogomé en face de la station Sanol

\*PHARMACIE AZUR\*  
☎90 49 44 56 Apédokoè-Gbomamé, rte d'Atigangomé, Carrefour Obéna, près de l'église Pentécôte

\*PHARMACIE JAHNAP\*  
☎96 80 09 29 A côté de l'EPP Gakli, DiEolé-Gakli, immeuble Favo

\*PHARMACIE CONFIANCE\*  
☎70 15 78 46 Face GTA

\*PHARMACIE LUMIERE\*  
☎70 43 15 49 AGBALEPEDOGAN - Lossossime près du Rond Point de l'Œuf

\*PHARMACIE GROUPE C\*  
☎99 98 20 87 Agbalépédo an face Clinique la Victoire non loin de l'EPP Groupe C

\*PHARMACIE DES ORCHIDEES\*  
☎99 01 03 74 AGOE-TELESSOU, LEO 2000

\*PHARMACIE SOLIDARITE\*  
☎96 80 09 76 Rue Avéd'i Limousine, Près de l'UTB Totsi BP : 8919 Lomé - TOGO

\*PHARMACIE ARC-EN-CIEL\*  
☎70 42 50 00 Agoè-Téléssou, à 50m du Carrefour Margot

\*PHARMACIE DE LA VICTOIRE\*  
☎70 45 74 92 Avédji Wessomé, sur le Bd Faure Gnassingbé (voie douane d'Adidogomé - CalfLimousine), après les rails.

\*PHARMACIE SHALOM\*  
☎70 49 96 51 A oè-Cacavéli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé

\*PHARMACIE APOU ANTOINE\*

☎70 41 36 12 Boulevard Lycée Agoè-Assiyéy Face TOTAL Minamadou II

\*PHARMACIE AGOE-NYIVE\*  
☎91 61 02 62 A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé

\*PHARMACIE ELEMAWUSSI\*  
☎92 34 06 80 Adétikopé, Médina, Nationale NO 1, avant PIA (Plateforme Industrielle)

\*PHARMACIE TCHEP'SON\*  
☎70 42 94 41 Face Terminal du Sahel Togblékopé

\*PHARMACIE LE ROCHER\*  
☎92 30 06 56 Agoè zongo, sur la route national N° 1, près du terrain de jeu de golf

\*PHARMACIE EMMAUS\*  
☎70 40 25 40 Sur la route de Mission Tové à côté du bar Solidarité

\*PHARMACIE CHARITE\*  
☎22 25 12 60 A côté du CEG d'Agoè-Nyivé

\*PHARMACIE SATIS\*  
☎70 44 85 17 Près du CEG Koshigan, Agoè-Logopé, Rue de 50m

\*PHARMACIE DENIS\*  
☎93 08 46 40 AGOE Kové, Carrefour Kpogli

\*PHARMACIE GANFAT\*  
☎70 22 15 15 AGOE DALIKO rès du CarFEDEM CAMP GP

\*PHARMACIE ZOPOMAHE\*  
☎96 28 34 10 ZOPOMAHE, sur la route Zossimé - Sanguera à côté de la salle des témoins de Jehovah

\*PHARMACIE EL-SALI\*  
☎97 53 44 44 Rte Lomé-Kpalimé, Aflao Apédokoè Gbomamé, à 50 m de la quincaillerie MACO

\*PHARMACIE OBSERVANCE\*  
☎22 50 48 60 SOGBOSSITO, en face de la station Total Energies à Côté du Camp BIR

\*PHARMACIE BAGUIDA\*  
☎70 42 47 77 Face CMS de Ba uida

\*PHARMACIE LA FLAMME D'AMOUR\*  
☎70 45 70 14 Qt. Bobole kope / Kpogan Non Loin du cimetière Zogbedjimonou de Kogan

\*PHARMACIE SAINTE MARIE\*  
☎92 85 97 94 DJAGBLE, Non loin du Non loin du marché d'Avéta (Adja Adoté-kopé)

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

**Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis**

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61

**Directeur de Publication**

Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59

E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr



# Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

**Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.**

**Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**

COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif au test écrit pour le recrutement des chauffeurs

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des candidats présélectionnés au recrutement des chauffeurs suivant l'appel à candidatures externes N°011/2024/OTR/CG/CSG/DRHFP du 07 mars 2024 que le test écrit de sélection aura lieu le **samedi 06 Juillet 2024 à Lomé au Lycée d'Adidogomé I et au Lycée d'Adidogomé II à partir de 7h 30min** pour tous les candidats.

Les listes de répartition des candidats par salle sont disponibles et peuvent être consultées par les candidats sur le site internet de l'OTR [www.otr.tg](http://www.otr.tg) et dans les lieux de dépôts de candidatures (Isévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong).

**NB :**  
Les candidats sont invités à se munir de leur carte nationale d'identité, permis de conduire ou passeport en cours de validité le jour du test.

Toute fausse déclaration sur l'un des critères de sélection du présent recrutement constitue une violation des textes en vigueur à l'Office et entraîne de facto, l'élimination du candidat.

**Aucune somme d'argent ne sera payable via Tmoney ou Flooz ni avant, ni après le Test.**

Fait à Lomé, le 17 juin 2024

Le Commissaire Général



Philippe Kokou B. TCHODIE



RENTREE ACADEMIQUE 2024 - 2025  
A L'ESTAC

Vous êtes bacheliers, vous rêvez devenir Journalistes Reporters d'Images (JRI), journalistes radio, télé, presse écrite et en ligne, grands reporters, chargés de communication et de relations publiques, l'Ecole Supérieure des Techniques et Arts de la Communication (ESTAC), première école privée de journalisme au Togo vous offre une formation de qualité avec des enseignants expérimentés venant du monde universitaire et des médias.

ESTAC prépare en Master Licence et BTS.

Un concours de bourse sera organisé dans l'enceinte de l'établissement le samedi 24 Août 2024 à 08h00

Pour tout renseignement appeler ESTAC :

Tél : 91 82 21 01

90 18 98 92

E-mail : [estactogo@gmail.com](mailto:estactogo@gmail.com)

ESTAC ; site à Agé Cacaoué, Rue Ayassor, non loin de la Cour d'Appel de Lomé.

Agé Cacaoué Rue Ayassor  
15 B.P. : 279 Tél : 91 82 21 01 / 90 18 98 92  
E-mail : [estactogo@gmail.com](mailto:estactogo@gmail.com)



Formation en Journalisme et en Communication

20 ans d'expérience au service du professionnalisme des médias

DEVENEZ

- Journalistes Radio, Télé, Presse écrite, en ligne,
- Journalistes Reporters d'Images,
- Animateurs, Producteurs Radio, Télé,
- Patrons de presse,
- Chargés de communication et de relations publiques.

ESTAC prépare en Master Licence et BTS.

ESTAC, site Rue Ayassor, près de la Cour d'Appel, Agé Cacaoué

Tel : 91 82 21 01 / 90 18 98 92

E-mail : [estactogo@gmail.com](mailto:estactogo@gmail.com)

LA CEDEAO LANCE LE "PROJET PILOTE SUR L'ALTERNATIVE À L'INCARCÉRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST POUR LES PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES LIÉS À L'UTILISATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES" À ACCRA AU GHANA

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a lancé son projet pilote sur l'alternative à l'incarcération (ATI) en Afrique de l'Ouest avec le Ghana comme État membre pionnier. Le projet a été lancé lors d'un atelier de cinq jours, du 3 au 7 juin 2024, à Accra, au Ghana, en partenariat avec Enhancing Africa's Response to Transnational Organized Crime (ENACT Africa) et la Commission ghanéenne de contrôle des stupéfiants (NCC), avec la participation de parties prenantes multisectorielles.

Dans son allocution de bienvenue, le Représentant Résident de la CEDEAO au Ghana, l'Ambassadeur Baba Gana Wakil, a souhaité la bienvenue à toutes les parties prenantes au nom du Président de la CEDEAO, exprimant sa gratitude aux partenaires et au personnel de la Division des Drogues de la CEDEAO. Il a souligné la persistance mondiale de l'abus de substances et l'inadéquation des mesures punitives pour y remédier, en s'appuyant sur des statistiques pertinentes. L'Ambassadeur Wakil a noté un changement vers l'alternative à l'incarcération en raison de ces défis. Il a souligné les contributions de la Commission de la CEDEAO à la réduction de la demande de drogues dans la région et son engagement à soutenir le traitement et la réadaptation des personnes qui consomment des drogues (PWUD) dans les États membres, signalant un éloignement des approches uniquement punitives.

Le Directeur du Consortium international pour les alternatives à l'incarcération (ICATI), Michele Worobiec, qui s'est joint à la réunion en ligne depuis les États-Unis, et le Dr Christian Ani d'EN-

ACT Afrique, ont également prononcé des allocutions de bienvenue. Ils ont exprimé l'enthousiasme de leurs organisations à s'associer à la CEDEAO pour mettre en œuvre des stratégies d'accès à l'information dans la région de la CEDEAO et favoriser la réduction de la demande de drogues.

Dans son discours d'ouverture, le Directeur Général de la Commission ghanéenne de contrôle des stupéfiants, M. Kenneth Adu-Amanfoh, a souligné la gravité de l'impact social des troubles liés à la consommation de substances psychoactives et l'inadéquation des méthodes traditionnelles d'incarcération pour lutter contre la toxicomanie. Il a souligné les mesures progressives prises par le Ghana pour donner la priorité à la santé et aux droits de l'homme dans la politique en matière de drogues, notamment la promulgation de la loi de 2020 sur la Commission de contrôle des stupéfiants et la création d'un fonds de réadaptation pour les troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives. Tout en exprimant sa gratitude aux organisations et aux personnes qui ont collaboré avec lui, il a souligné le rôle de chef de file du Ghana dans la réforme des drogues dans la région. Tout en reconnaissant les difficultés, M. Adu-Amanfoh s'est dit optimiste quant au potentiel de l'atelier à jeter les bases de la réussite du projet pilote, marquant l'ouverture officielle de l'événement et soulignant l'effort de collaboration nécessaire pour avoir un impact positif sur les personnes touchées par les troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives.

Le projet pilote d'accès à l'information en Afrique de l'Ouest vise à promouvoir

une réponse coordonnée aux délinquants toxicomanes en proposant un traitement de la toxicomanie comme alternative à l'incarcération pour les personnes souffrant de troubles liés à l'usage de subs-

drogues, démontrant l'engagement de la région en faveur de la santé et de la sécurité publiques par le biais de mesures collaboratives et stratégiques. Les discussions et les résultats de cet atelier de-



tances psychoactives. Le projet vise à former les parties prenantes concernées sur les alternatives à l'incarcération pour les personnes qui consomment des drogues (PWUD) et à lancer un programme de tribunal spécialisé, connu sous le nom de "tribunal de rétablissement". Il s'agit de déplacer l'accent de l'incarcération vers le traitement et le rétablissement des personnes qui consomment des drogues.

Cet événement marque une étape importante dans les efforts continus de la CEDEAO pour lutter contre l'abus de

vraient influencer de manière significative les actions futures, conduisant à une gestion plus efficace de l'abus de drogues et des défis qui y sont associés dans toute la région.

-----FIN-----

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Direction de la Communication, Commission de la CEDEAO

X : @ecowas\_cedeao - Facebook : Eco-was-Cedeao

[www.ecowas.int](http://www.ecowas.int)

# Abonne-toi via TMoney et tente de gagner plein de cadeaux



**\*145\*434#**



1- 00000



**La Fibre** 📞 **888 | 119**

Promo valable jusqu'au 7 Juillet 2024  
Règlement du jeu consultable sur le site web Togocom.tg

togocom.tg

